



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E176201

VALABLE JUSQU'AU

23/01/2026

ÉDITÉ LE

10/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 04/02/2020

80 000

Raison sociale : OCEAM

23 ALLÉE DES HOUX
LA COUR AUX CERFS
44410 HERBIGNACRegistre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT NAZAIRE

Téléphone : 02 40 24 40 65

Fax :

Portable : 06 98 06 19 73

Siret : 502 411 606 00028

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 02

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 144151045D001

Site Internet :

E-mail : oceam.contact@gmail.com

Responsabilité légale :

CHIOTASSO LAURENT GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 144151045D001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	24/01/2024
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/12/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	24/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	24/01/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	11/12/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	24/01/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	24/01/2024
o Ventilation mécanique	24/01/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/01/2024
o Fenêtres de toit	24/01/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/01/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/01/2024
o Isolation des combles perdus	20/03/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	24/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.